



La **Fête**  
du VOISINAGE

# Procédure, conseils et règlements

Ville de  
Saint-Sauveur





# La Fête du voisinage, qu'est-ce que c'est?

La Fête du voisinage, c'est un événement organisé par les citoyens, pour les citoyens! Il permet aux gens d'un même quartier de développer des liens entre eux.

La Ville de Saint-Sauveur est heureuse d'encourager sa population et ses organismes locaux à profiter de cette occasion pour organiser une activité festive afin d'y réunir leur voisinage en toute convivialité. Par la Fête du voisinage, la Ville cherche à susciter la création de liens de solidarité entre les voisines et les voisins sur son territoire et, ainsi, agir en faveur de la vitalité de son milieu de vie.

Pour être admissible à l'aide de la Ville, la fête de quartier doit avoir lieu le 1<sup>er</sup> juin 2024.

## Étapes :

- 1- Lisez attentivement ce document
- 2- Inscrivez-vous via notre formulaire en ligne au [vss.ca](http://vss.ca)
- 3- Transmettez votre liste des participants à [communautaire@vss.ca](mailto:communautaire@vss.ca)

## Aide financière

Des certificats cadeaux d'une épicerie locale seront remis aux organisateurs pour les fêtes rassemblant un certain nombre de résidences.

Afin de recevoir l'aide financière, vous devez compléter la liste des participants (un par résidence) qui s'engagent à être présents à votre fête, leur faire signer et la faire parvenir par courriel à : [communautaire@vss.ca](mailto:communautaire@vss.ca).

**5 à 9 résidences : 150 \$**

**10 à 14 résidences : 200 \$**

**15 à 19 résidences : 250 \$**

**20+ résidences : 350 \$**

## Prêt d'équipement

Il sera possible d'emprunter d'équipement municipal gratuitement afin de répondre aux besoins logistiques de votre fête. Il est à noter que, puisque la Ville détient un nombre limité d'équipement, celle-ci ne peut garantir que toutes vos demandes pourront être comblées.

Veillez en faire la demande via le formulaire en ligne.



## **Fermeture de rue, entrave et permis**









Les fêtes peuvent se tenir dans différents lieux. Afin d'assurer la sécurité de tous et de répondre aux exigences concernant les entraves, il est important de faire les demandes appropriées à la tenue de votre événement. Dans le but de vous soutenir, la Ville vous propose de vous accompagner dans vos démarches. Veuillez nous indiquer le lieu précis de votre événement afin de nous permettre d'effectuer les demandes nécessaires.

Une question à ce sujet vous est posée dans le formulaire en ligne.





# Règlements

Voici quelques règlements à respecter ainsi qu'un code de conduite à observer afin que la fête se déroule agréablement.

-  Avertissez les voisins qui ne participent pas à la fête deux semaines avant l'événement.
-  L'alcool peut être consommé uniquement sur les propriétés privées.
-  Assurez-vous que le volume de la musique est raisonnable.
-  Conservez en tout temps un accès pour les véhicules d'urgence.
-  Remettez l'équipement de la Ville dans le même état que vous l'avez reçu.
-  Assurez-vous de nettoyer la propriété publique si utilisée et de tout remettre dans le même état qu'avant la tenue de l'événement.
-  L'organisateur de la fête est la personne-ressource responsable de l'événement et doit rester sur les lieux jusqu'à la fin de l'activité.
-  Tous les règlements de la Ville de Saint-Sauveur doivent être respectés. Celle-ci ne pourra être tenue responsable des dommages, de quelque nature que ce soit, qui surviendraient durant l'événement.

# Quelques conseils pour une fête réussie

 **Créez votre comité** : organiser une fête de quartier sera beaucoup plus facile si vous impliquez vos voisins!

 **Distribuez des invitations** : rien de mieux que de faire du porte-à-porte! Si vos voisins sont absents, laissez l'invitation dans la boîte aux lettres. En manque d'inspiration ? Utilisez notre modèle d'invitation. Nous pouvons en faire l'impression pour vous au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

 **Trouvez un thème et pensez à des activités « brise-glace » :**

Organisez un repas de style Potluck ou un Barbecue;

Choisissez une thématique spéciale et décorez la rue avec de la craie et des ballons pour impliquer les enfants.

Distribuez des cocardes avec le nom de chaque invité pour faciliter les présentations.

Un ensemble d'activités vous est offert. Demandez-le via le formulaire en ligne



# Liste des participants

Nom du responsable de la fête : \_\_\_\_\_

Nom du résident principal	Adresse	Signature

**Veillez nous envoyer la liste des participants à [communautaire@vss.ca](mailto:communautaire@vss.ca)**

# Liste des participants (suite)

Nom du résident principal	Adresse	Signature

**Veillez nous envoyer la liste des participants à [communautaire@vss.ca](mailto:communautaire@vss.ca)**



# Visuels disponibles pour impression

Faites en la demande via notre formulaire en ligne.

Affiche



Affiche à colorier



**Instructions :** Avec vos voisins et vos voisines, imprimez des copies de ce fanion, coloriez-les, découpez-les, puis, avec de la ficelle, réalisez une banderole collective!

Carton d'invitation

